



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre :

- la **fiche d'inscription** ou de réinscription pour la **saison 2021/2022** qui débute le 1<sup>er</sup> septembre 2021 selon le planning qui vous sera remis avec la carte d'adhésion.

Le montant de **la cotisation pour la saison 2021/2022 est de 200 € par adhérent**

**Le dossier complet** doit être déposé à la Maison des Sports ou transmis par courrier, il comprend :

- La fiche d'inscription ou de réinscription **dûment complétée, signée, écrite lisiblement en LETTRES CAPITALES.**
- Une photo d'identité (récente !!)
- Un chèque de 200€ à l'ordre du SCA 2000 Retraite Sportive
- **Une enveloppe timbrée à votre adresse**
- Le questionnaire joint rempli .

Les chèques sont à établir à l'ordre du SCA 2000 : **possibilité de règlement en 2 ou 3 fois (3 mois consécutifs : septembre, octobre, novembre)** . (Mettre les dates d'encaissements au dos des chèques)

Les coupons sport et les chèques vacances sont admis.

- *Les chèques sur 2022 ne seront pas acceptés sauf accord des membres du bureau*

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. La carte d'adhésion ne sera pas envoyée. Pour des raisons de responsabilité et d'assurances aucune activité ne pourra être pratiquée sans la carte d'adhérent.** La carte d'adhésion sera réclamée lors des activités.

**AU CAS OU VOUS NE POURRIEZ PAS IMPRIMER CES DOCUMENTS , ILS SERONT DISPONIBLES A LA MAISON DES SPORTS.**

**Adresse d'envoi ou de dépôt :**

**SCA 2000 Retraite Sportive  
Maison des Sports  
206 Rue Pierre et Marie Curie  
91000 EVRY**

**Bonne rentrée.**

Sportivement

Jacques JOLIVET